



## A l'ensemble des licenciés du **LUDON BASKET CLUB**

### **AIDE A LA DEMATERIALISATION DES LICENCES**

Pour la saison 2020-2021, la FFBB se modernise et propose de passer, comme d'autres fédérations le pratiquent depuis des années, à la dématérialisation des licences.

Pour cette nouvelle ère, voici une explication de cette procédure relativement simple.

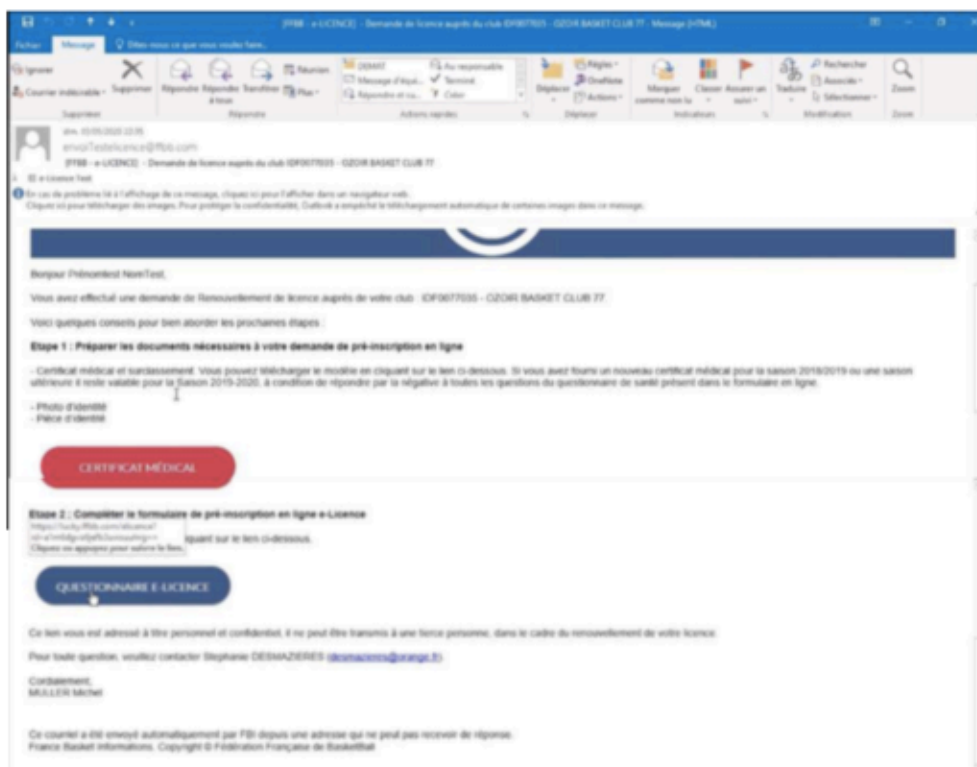
### **PHASE 1 / RECEPTION D'UN MAIL**

a/ Pour tout **RENOUVELEMENT** (licencié année N -2 -3..... etc LudonBC ou autre club)  
**MUTATION** (licencié N-1 autre club) ou **CREATION** (jamais licencié) veuillez contacter en amont le club du LudonBC.

b/ Pour tout **RENOUVELEMENT** (licencié N-1 au LudonBC), pas de contact.

**Vous serez tous (cas a et b) automatiquement avertis par mail de votre demande de renouvellement ou création ou mutation de licence.**

**ATTENTION à bien vérifier vos SPAMS !**



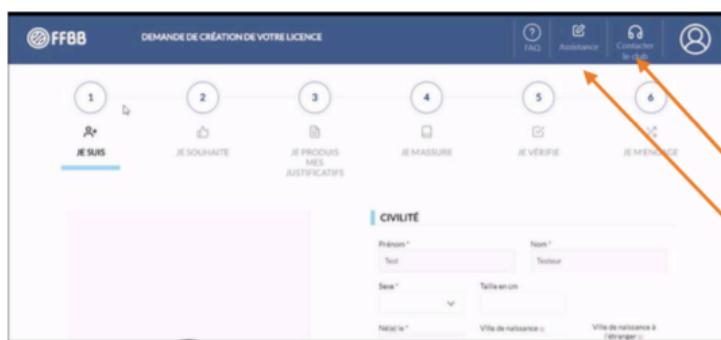
Dans le corps du message, vous cliquerez sur certificat médical à faire remplir **obligatoirement** par votre médecin, puis sur questionnaire E-Licence pour commencer votre pré-inscription.

## PHASE 2 / LA PRE-INSCRIPTION

En cliquant sur le questionnaire de licence, le licencié arrive sur « e-licence » :



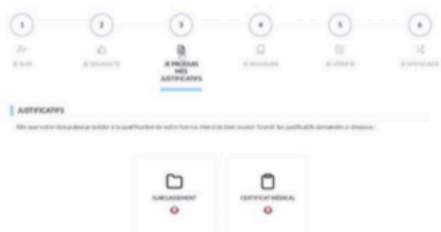
Il rentre sa date de naissance, réponde au captcha puis clique sur « j'y vais »



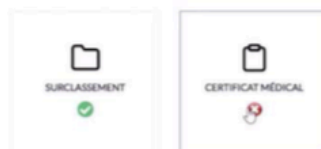
Il arrive ensuite sur le formulaire avec différentes informations à rentrer (certaines sont déjà enregistrées via FBI).

Il a aussi accès aux différents niveaux d'assistance (club ou comité).

Le licencié remplit les différentes étapes.



Si ce dernier doit produire un CM, il lui sera alors demandé de télécharger le document via cette page, en cliquant sur l'icône « certificat médical ».



Cliquez sur les icônes pour fournir les pièces demandées



Lorsque toutes les informations sont remplies et que le formulaire validé, le licencié voit cet écran :



**ATTENTION** : Vous devrez déposer tous les documents nécessaires demandés , certificat médical , sur classement , photo , souscrire à l'assurance FFBB ( obligatoire si souscrite l'année N-1) . Tant qu'il ne sont pas en « coche verte » vous ne pourrez pas être qualifiés par votre club !

### PHASE 3 / LA VALIDATION E-LICENCE

Une fois que vous êtes à jour de votre pré-inscription ( tous documents nécessaires déposés ) , La FFBB n'ayant pas prévu de paiement aux associations , le règlement des cotisations annuelles devra se faire auprès de votre club ( créneaux dédiés en septembre ) .

Lors de votre venue , nous vérifierons que votre pré-inscription est bien valide , vous procéderez au règlement de votre cotisation , et le club validera votre qualification auprès du comité de Gironde de basket , et vous pourrez jouer dès cette 1ère validation club .

Le CD33 réalisera ensuite ses contrôles et seulement à ce moment vous recevrez votre e-licence par @ qu'il faudra précieusement garder sur vous .

N'hésitez pas à contacter votre club si besoin ,

A très vite sur les terrains , passez un bel été !

Le Ludon Basket Club